

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, au lieu de donner un cours de politique énergétique au chef de l'opposition, je l'instruirai du Règlement de la Chambre. Je croyais qu'il s'était levé pour invoquer le Règlement ou pour une raison du genre. Toutefois, comme il a posé une question, j'essaierai d'y répondre à la fin de mes remarques, si je le puis.

Je parlais du problème actuel et, à ce sujet, j'espère sincèrement, pour répondre à la question du chef de l'opposition, que nous ferons tout en notre pouvoir dans cette crise d'énergie pour nous assurer qu'elle ne cause pas de tort à l'industrie des provinces atlantiques. Je vois le chef de l'opposition faire la moue, monsieur l'Orateur, et c'est ce à quoi se résume la politique conservatrice dans ce domaine.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Boulanger): A l'ordre, s'il vous plaît. Je suppose que tous les députés connaissent le Règlement. Quand un député a la parole, il a le droit de parler. La présidence a beaucoup de difficulté à entendre le député. Je demanderais aux députés d'observer le Règlement. Le ministre a la parole.

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je disais que la tâche immédiate mais plus importante est sûrement de voir à ce que les incertitudes actuelles ne se représentent plus. La politique du gouvernement est un engagement ferme dans ce sens. Le pipe-line à l'intention de l'est du Canada sera construit. A ceux qui disent, à la lumière de ce qu'ils savent maintenant...

Une voix: Quand?

M. Jamieson: Le pipe-line sera construit, comme on l'a indiqué, tout de suite. A ceux qui disent à la lumière de ce qu'ils savent maintenant—et certains d'entre eux ne sont pas loin—que la construction du pipe-line aurait dû commencer plus tôt, je répondrai: à quel point une telle mesure leur aurait-elle paru pratique il y a quelques mois? Combien, qui ont maintenant hâte de suivre cette majorité victorieuse, auraient condamné le projet d'emblée il y a moins d'un an? Je me permettrai également de dire ceci à ceux qui l'auraient ainsi condamnée d'emblée.

Je rafraîchirai la mémoire courte de ceux qui, il y a très peu de temps, critiquaient le gouvernement à la Chambre pour son manque de fermeté lorsque les États-Unis ne voulaient pas nous laisser leur vendre autant de pétrole que certains députés d'en face l'auraient aimé—jour après jour, ils ont posé à ce sujet des questions pendant la période des questions—et ce qui est peut-être encore plus important, autant de pétrole que l'auraient voulu les principaux producteurs de pétrole. C'est ce souvenir, parmi d'autres, monsieur l'Orateur, qui atténue ma sympathie envers les sociétés pétrolières et leur distingué porte-parole. On sait que je ne donne absolument pas dans l'idéologie quand je m'oppose au prétendu système de l'entreprise. A tout prendre, je dois dire qu'il a bien servi le Canada. Pourtant, je ne me fais aucune illusion sur le fait que ce système ne se rendait pas service en même temps. C'est ce que beaucoup d'entre nous tendent à oublier.

La grande entreprise, que ce soit dans le domaine du pétrole ou dans d'autres, a deux grandes faiblesses qui ne manquent pas d'apparaître lorsqu'une menace pèse sur le statu quo. La première est de crier à la catastrophe à la

L'énergie

moindre provocation et la deuxième est de prédire un effondrement immédiat de l'économie si quelqu'un touche à la marche même de leurs affaires. Eh bien, monsieur l'Orateur, l'une ou l'autre de ces éventualités est, en fait, rarement survenue. Pour généraliser, je dirai que c'est souvent le contraire qui est vrai. Quant à la catastrophe, ce n'est tout simplement pas vrai, de même qu'il est improbable que le monde soit privé d'énergie. Si ces sociétés pétrolières plurinationales sont prêtes, comme elles le sont, à traiter avec certains des pays les plus instables du monde, elles auront toujours du travail au Canada, où règne la stabilité, tant qu'il y aura ici des ressources énergétiques à exploiter et auxquelles elles auront accès.

Une voix: Qui dit que le gouvernement est stable?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, rien ne changera tant qu'il sera à leur avantage d'agir de la sorte. Mais cela est plus qu'un argument en faveur du maintien de la rentabilité des sociétés. C'est aussi un avertissement qui s'adresse à nous et aux Canadiens. Ces sociétés pétrolières ne resteront pas s'il leur est plus avantageux d'aller ailleurs. Nous avons vu en quoi consistait ce changement d'intérêt bien avant la crise actuelle.

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, une société pétrolière nationale n'est pas tant une menace pour l'entreprise privée qu'une protection—une police d'assurance—pour l'intérêt public. La décision visant à créer une société de ce genre et à prendre des décisions dans bon nombre d'autres domaines énergétique importants signifie un rejet total de la motion qui est actuellement à l'étude. Soit dit en passant, je me soucie peu de ceux qui prétendent être à l'origine de ces mesures particulières. Je dis que ce sont des mesures que le gouvernement a prises, dont il est fier et qui, dans le grand dossier du parti libéral, marqueront notre détermination et non le contraire au cours des années à venir.

Des voix: Bravo!

M. Jamieson: Loin de ne pas avoir de politique, le gouvernement, au cours des dernières semaines, a annoncé des programmes qui, en général, placent le Canada sur une voie que, j'en suis sûr, la majorité des Canadiens sont prêts à emprunter; c'est-à-dire qu'il aspire non seulement à l'autarcie dans le domaine de l'énergie, mais à un meilleur contrôle de sa destinée nationale.

M. Paproski: Bonne chance aux prochaines élections!

● (2040)

[Français]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, en entendant il y a quelques instants le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson), j'ai dû très rapidement corriger mon impression qu'il ne restait plus d'énergie dans le gouvernement actuel, et je constate maintenant qu'il en reste effectivement, au moins en paroles, même si ces paroles ne sont pas convaincantes.

Monsieur le président, j'ai été quand même renversé de voir le ministre appuyer une politique qui vise à diviser le pays, à ajouter aux inégalités régionales. En fait, cette politique énergétique devient malheureusement, dans les circonstances présentes, un coup de force dont le gouvernement ne devrait pas s'enorgueillir, un coup de force du gouvernement fédéral qui entend s'approprier des juridictions qui lui sont prohibées en vertu de la constitution, à moins d'une crise appréhendée, fausse, ou réelle,...